

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 883 - page 59

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

COLLEGE DES AVOCATS SPECIALISTES EN DROIT DE L'ARBITRAGE.

Objet : réunir les avocats titulaires du certificat de spécialisation en droit de l'arbitrage, afin de représenter leurs intérêts d'une manière générale.

Siège social : 10, rue Lisbonne, 75008 Paris.

Date de la déclaration : 21 décembre 2015.